

# À Quimper, un partenariat scelle la création de nouvelles sections sportives au lycée Brizeux

Le 25 mai 2025

Après la natation, trois autres sections sportives verront le jour à la rentrée 2026 au lycée Brizeux de Quimper. Elles seront dédiées à l'escrime, au triathlon et à l'athlétisme.



*Christelle Quéré, adjointe à la maire en charge des sports ; Martial Mellier, du club de triathlon ; Christine Morisson, proviseure du lycée Brizeux ; Séva Houez, du club d'escrime et Jean-Paul Aurrière, du Quimper Athlétisme, lors de la signature de la convention.*

Le lycée Brizeux de Quimper a officialisé, vendredi 23 mai, un partenariat inédit avec trois associations sportives locales, posant les bases de la création de nouvelles sections sportives dès la rentrée 2026. Christine Morisson, proviseure de l'établissement, a reçu à cette occasion Séva Houez, présidente d'Escrime Quimper Cornouaille, Martial Mellier, président de Quimper Triathlon, et Jean-Paul Aurrière, président de Quimper Athlétisme.

La convention signée entre le lycée et les trois clubs sportifs prévoit la mise en place, à partir de septembre 2026, de sections dédiées à l'escrime, au triathlon et à l'athlétisme. Ces disciplines viendront compléter l'offre déjà existante en natation, section implantée depuis 2020.

## **Préparation mentale et repas adaptés**

Les élèves intégrant ces nouvelles filières seront regroupés dans une même classe en seconde, en première et en terminale. Ce fonctionnement vise à faciliter la coordination entre emploi du temps scolaire et entraînements sportifs, prévus les mardis et jeudis de 15 h 30 à 17 h 30. La mutualisation permettra également la mise en place d'activités communes, notamment pour la préparation mentale. Les élèves bénéficieront d'un aménagement de leur quotidien scolaire, incluant le respect de l'intégralité des enseignements obligatoires selon leur niveau, ainsi que de repas adaptés à leurs besoins en tant que sportifs de haut niveau.

« L'épanouissement personnel et l'accompagnement de l'élève sont des priorités en section sportive. Il faut faire acte de candidature pour y entrer, cela peut nécessiter une dérogation si l'on vient d'un établissement hors secteur. Le niveau sportif est important mais le niveau scolaire et la motivation sont prépondérants », a conclu Christine Morisson.